



Compte-rendu Conseil Municipal du 14 avril 2023

Ouverture de la réunion du conseil municipal :

Présents 11 :

Mr Jean-François RODIER
Mr André ARNAL
Mme Caroline MALHERBES
Mr Michel LACROIX
Mme Françoise FOUSSAT
Mr Cyrille SCIORETO

Mme Yvette COLOMB
~~Mme Joëlle BASTIEN~~
Mme Danielle LINARD
~~Mr Jacques ROFFY~~
Mme Cécile GANE
Mr Jean-Luc ANDRÉ

Mme Nathalie CLUSE
Mr Pierrick GRAFFOILLERE
Mr Willy VIOLLE
Mr Hervé ROUX
~~Mme Céline PRADEL~~
Mme Anne DELHOSTAL
Mr Jean PRIVAT

Absents excusés 6 et procurations 6 :

Mme Joëlle BASTIEN à Mme Nathalie CLUSE
Mr Pierrick GRAFFOILLERE à Mr Michel LACROIX
Mr Jean PRIVAT à Mme Françoise FOUSSAT
Mme Céline PRADEL à Mme Anne DELHOSTAL
Mr Jean-Luc ANDRE à Mr André ARNAL
Mr Cyrille SCIORETO à Mr Willy VIOLLE

Absent(s) : 2 : Mr Jacques ROFFY, Mr Hervé ROUX

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h30

Monsieur le Maire propose Mme Françoise FOUSSAT comme secrétaire de séance.

Informations diverses :

La voirie sur la RD922 est en cours.

Les voiries « Avenue de la Jordanne » et « Chemin des Rivières » sont réalisées.

Approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal du 10/03/2023 :

Aucune observation. Compte-rendu validé à l'unanimité.

Approbation des Comptes Financiers Uniques 2022 : commune/ferme équestre/transport scolaire

Mme Françoise FOUSSAT présente les Comptes Financiers Uniques.

Rappel : Mr le Maire, Jean-François RODIER, n'ayant pas pris part au vote.

Le « Compte Financier Unique (CFU) se substitue, durant la période de l'expérimentation, au compte administratif (commune) ainsi qu'au compte de gestion (la trésorerie).

Les budgets de l'exercice 2022 (Commune, Transport Scolaire, Ferme Équestre) sont exécutés du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 pour les opérations de la Section d'Investissement et du 1er janvier 2022 au 31 janvier 2023 pour les opérations de la Section de Fonctionnement.

De ces documents comptables se dégagent les résultats suivants :

Budget Principal Commune

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés		306 522,35	425 410,94		118 888,59	
Opérations de l'exercice	1 296 132,30	1 766 574,08	715 337,99	721 371,52		476 475,31
Totaux	1 296 132,30	2 073 096,43	1 140 748,93	721 371,52		357 586,72
Résultats de clôture		776 964,13	419 377,41			357 586,72
Restes à réaliser			995 968,60	777 874,00	218 094,60	
Résultats définitifs		776 964,13	1 415 346,01	777 874,00		139 492,12

Budget Annexe Transport Scolaire

Libellé	Exploitation		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés		6 946,79	2 705,89			4 240,90
Opérations de l'exercice	13 036,50	12 925,69	-	5 545,89		5 435,08
Totaux	13 036,50	19 872,48	2 705,89	5 545,89		9 675,98
Résultats de clôture		6 835,98		2 840,00		9 675,98
Restes à réaliser						
Résultats définitifs		6 835,98		2 840,00		9 675,98

Budget Annexe Ferme Équestre

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés			12 261,40		12 261,40	
Opérations de l'exercice	17 918,43	36 620,18	26 273,40	26 050,93		18 479,28
Totaux	17 918,43	36 620,18	38 534,80	26 050,93		6 217,88
Résultats de clôture		18 701,75	12 483,87			6 217,88
Restes à réaliser						
Résultats définitifs		18 701,75	12 483,87			6 217,88

Aucune observation ni réserve - Adoptée à l'unanimité.

Affectation du résultat : budget Commune

Reports – POUR RAPPEL

Déficit Reporté de la section investissement de l'année antérieure : - 425 410.94 €

Excédent reporté de la section fonctionnement de l'année antérieure : 306 522.35 €

Soldes d'exécution

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de : 6 033.53 €

Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 470 441.78 €

Restes à réaliser

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 995 968.60 €

En recettes pour un montant de : 777 874.00 €

Besoin net de la section d'investissement

Le besoin net de la section d'investissement est à : 637 472.01 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section :

Compte 1068 = Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 637 472.01 €

Ligne 002 = Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 139 492.12 €

Aucune observation ni réserve - Adoptée à l'unanimité.

Affectation du résultat : budget Transport Scolaire

Reports – POUR RAPPEL

Déficit reporté de la section investissement de l'année antérieure : - 2 705.89 €

Excédent reporté de la section fonctionnement de l'année antérieure : 6 946.79 €

Soldes d'exécution

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de : 5 545.89 €

Un résultat d'exécution (Déficit - 002) de la section de fonctionnement de : - 110.81 €

Restes à réaliser : néant

Besoin net de la section d'investissement

Le besoin net de la section d'investissement est à : 0.00 €

Compte 1068 = Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 0.00 €

Ligne 002 = Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 6 835.98 €

Aucune observation ni réserve - Adoptée à l'unanimité.

Affectation du résultat : budget Ferme Equestre

Reports – POUR RAPPEL

Déficit reporté de la section investissement de l'année antérieure : - 12 261.40 €

Excédent reporté de la section fonctionnement de l'année antérieure : 0.00 €

Soldes d'exécution

Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de : - 222.47 €

Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 18 701.75 €

Restes à réaliser : néant

Besoin net de la section d'investissement

Le besoin net de la section d'investissement est à : 12 483.87 €

Compte 1068 = Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 12 483.87 €

Ligne 002 = Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 6 217.88 €

Aucune observation ni réserve - Adoptée à l'unanimité.

Vote des taux des taxes locales 2023

Considérant le produit fiscal assuré par la Direction Générale des Finances Publiques, du fait de l'augmentation des bases pour l'année 2023, il est proposé de maintenir les taux des taxes ménages pour 2023 soit :

Désignation des Taxes	Pour rappel Taux 2017	Pour rappel Taux 2018	Pour rappel Taux 2019	Pour rappel Taux 2020	Pour rappel Taux 2021	Pour rappel Taux 2022	Proposition Taux 2023
Taxe d'habitation	14.52 %	14.52 %	14.52 %	/	/	/	14.52 %
Foncier bâti	19.65 %	19.65 %	19.65 %	19.65 %	43.21 % *	43.21 %	43.21 %
Foncier non bâti	93.28 %	93.28 %	93.28 %	93.28 %	93.28 %	93.28 %	93.28 %

**dont taux départemental de 23.56%*

Aucune observation ni réserve - Adoptée à l'unanimité.

Fongibilité des crédits 2023 : commune/ferme équestre/transport scolaire

L'instruction comptable et budgétaire M57 permet plus de souplesse budgétaire puisqu'elle offre la possibilité au Maire, sur autorisation du Conseil Municipal, de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section sans modifier le montant global des sections (budgets commune, transport scolaire, ferme équestre), dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Elle permet de réaliser sans attendre des opérations purement techniques.

Ces dispositions contribuent à améliorer l'efficacité de l'exécution budgétaire et la réactivité opérationnelle.

Le Conseil Municipal est informé alors des virements de crédits opérés lors de sa plus proche séance.

Aucune observation ni réserve - Adoptée à l'unanimité.

Vote du Budget Primitif Commune 2023

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif (BP) 2023 de la commune.

Le projet de budget primitif pour l'exercice 2023 s'équilibre de la manière suivante :

SECTION	BP VOTE 2023 (€)	dont crédits reportes en dépenses (€)	dont crédits reportes en recettes (€)
FONCTIONNEMENT	2 004 772.00	0	0
INVESTISSEMENT	2 538 510.60	995 968.60	777 874.00
TOTAL	4 543 282.60		

Madame Anne DELHOSTAL demande plus de détail concernant les dépenses de la section de fonctionnement.

Monsieur le Maire énumère alors avec détail les articles.

Adopté à la majorité de 15 voix pour et 2 abstentions.

Vote du Budget Primitif Transport Scolaire 2023

Ce budget d'un montant global de 25 813€ s'équilibre tant en section de fonctionnement que section d'investissement comme suit :

- ✓ Section de fonctionnement : 17 635€
- ✓ Section investissement : 8 178€

Aucune observation ni réserve - Adoptée à l'unanimité.

Vote du Budget Primitif Ferme Équestre 2023

Ce budget d'un montant global de 70 226€ s'équilibre tant en section de fonctionnement que section d'investissement comme suit :

- ✓ Section de fonctionnement : 31 469€
- ✓ Section investissement : 38 757€

Aucune observation ni réserve - Adoptée à l'unanimité.

SDEC : Enfouissement du réseau téléphonique Chemin de Mondésir

Montant total et définitif de l'opération s'élève à 8 493.36 € HT.

Versement d'un fonds de concours par la commune à 50% du montant HT de l'opération réalisée, soit :

- Montant total du Fonds de concours : 4 246.18€
- Reste à payer : 4 246.18€

Aucune observation ni réserve - Adoptée à l'unanimité.

Décisions du Maire

Néant

Questions diverses

Monsieur le Maire rappelle que le plan guide concernant la stratégie de revitalisation du centre-bourg de Jussac a été transmis par mail à l'ensemble des conseillers municipaux.

Ce document réalisé par le groupement du Cabinet d'architecture IN VIVO se compose d'un diagnostic, d'une présentation des enjeux et scénarios, d'un carnet de route détaillé en 9 fiches actions.

Monsieur le Maire précise que ce document est un fil conducteur mais non figé dans le marbre.

Aucune observation ni réserve de l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé. Séance levée à 21h00.

La secrétaire de séance

Françoise FOUSSAT

M. le Maire



Jean François RODIER